

**LA TERMINALE ECONOMIQUE ET SOCIALE 2001 - 2002**

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES	Classe de Terminale
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sciences Economiques et Sociales</li> <li>▪ Mathématiques appliquées à l'économie et aux sciences sociales</li> <li>▪ Histoire-Géographie</li> <li>▪ Philosophie</li> <li>▪ L.V.1 (Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Russe)</li> <li>▪ L.V.2 (Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien, Russe) (1)</li> <li>▪ Education Physique et Sportive</li> <li>▪ Education civique, juridique et sociale</li> <li>▪ Travaux Personnels Encadrés</li> </ul>	5 h 30 4 h 4 h 4 h 2 h 2 h 2 h 30 mn 2 h
<b>1 ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE</b> (1 au choix)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sciences Economiques et Sociales <u>ou</u> Mathématiques appliquées <u>ou</u> L.V. Renforcée (Anglais)</li> </ul>	2 h 2 h 2 h
<b>2 OPTIONS FACULTATIVES AU CHOIX</b> (au plus)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L.V.3 (Arabe, Russe, Italien) (1)</li> <li>▪ Latin (1)</li> <li>▪ Grec (1)</li> <li>▪ Arts (Arts Plastiques, Cinéma Audiovisuel, Théâtre expression dramatique)</li> <li>▪ Option EPS</li> </ul>	3 h 3 h 3 h 3 h 2 h

(1) une même langue ne peut être choisie à la fois en enseignement obligatoire ou spécialité et en option

En Terminale **vous devez choisir un enseignement de spécialité**. Ce choix doit être fait en fonction de votre réussite dans les enseignements suivis en Première, mais aussi des études post-bac que vous envisagez.

Vous pouvez, en plus, parmi les options, choisir un ou deux enseignements facultatifs.

.../...

# LES EPREUVES ET COEFFICIENTS DU BACCALAUREAT ECONOMIQUE ET SOCIAL

DESIGNATION	Coefficient	Nature de l'épreuve	Durée
<b>EPREUVES ANTICIPEES</b>			
1. Français .....	2	écrite	4 h
2. Français .....	2	orale	
3. Enseignement scientifique ....	2	écrite	1 h 30
<b>EPREUVES TERMINALES</b>			
4. Histoire-Géographie .....	5	écrite	4 h
5. Mathématiques appliquées à l'économie et aux sciences humaines	5 ou 7 (1)	écrite	3 h
6. Sciences Economiques et Sociales	7 ou 9 (1)	écrite	4 h
7. Langue Vivante 1 .....	3	écrite	3 h
8. Langue Vivante 2 ..... <u>ou</u> Langue régionale	3 ou 5 (1)	orale	20 ou 30 mn
9. Philosophie .....	4	écrite	4 h
10. Education Physique et Sportive ...	2		
Enseignement de spécialité (1 au choix du candidat). Sciences Economiques et Sociales (1) <u>ou</u> Mathématiques appliquées (1)			
Langue Vivante 1 étrangère renforcée ou Langue régionale			
	2	orale	20 mn

- (1) Lorsque le candidat a choisi la discipline comme enseignement de spécialité.  
Pour les épreuves facultatives, seuls les points supérieurs à 10 sont pris en compte.

## **Extrait du décret 93-1092 modifié fixant règlement du Baccalauréat Général.**

**Art. 3** – L'examen comprend des épreuves obligatoires et des épreuves facultatives.

*Les épreuves portent sur les disciplines faisant partie des enseignements obligatoires ou des options du cycle terminal de la série concernée.*

*Les épreuves obligatoires sont réparties en deux groupes. L'ensemble des épreuves obligatoires compose le premier groupe d'épreuves. Le second groupe d'épreuves est constitué d'épreuves de contrôle portant sur les disciplines ayant fait l'objet d'épreuves du premier groupe, anticipées ou non.*

*Les candidats ne peuvent être inscrits à plus de deux épreuves facultatives correspondant aux options.*

## APRES LE BACCALAUREAT ECONOMIQUE ET SOCIAL

### **I. ETUDES COURTES**

1. Instituts Universitaires de Technologie : gestion des entreprises et des administrations, techniques de commercialisation, carrières juridiques etc...
2. Sections de Techniciens Supérieurs : BTS de commerce international, d'action commerciale, de comptabilité et gestion etc...

### **II. ETUDES LONGUES**

1. Classes Préparatoires : au Lycée Pothier (BCPST – ECS – L. SUP – L. SUP B/L – MPSI - PCSI)
2. Universités : Deugs de sciences, de sciences humaines, de droit, de sciences économiques.

### **III. AUTRES FORMATIONS**

1. Ecoles du secteur commercial
2. Ecoles du secteur social et paramédical